

Baptême républicain

Vous avez décidé que soit célébré pour votre enfant un parrainage (baptême) républicain.

Cette cérémonie a lieu à la mairie, en présence du maire ou de l'un de ses adjoints.

Ce parrainage confie à un parrain et une marraine laïcs, l'éducation de leur filleul(e) dans l'hypothèse où les parents ne pourraient plus y contribuer. Mais il ne s'agit que d'un engagement moral. En aucun cas, il n'y aura de conséquences juridiques d'obligation légale de pourvoir à cette éducation, à l'égard du parrain et de la marraine.

Cet évènement se prépare et vous devez pour cela fournir au service Etat Civil les documents dont la liste figure au verso de cette page.

A ce titre, nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire joint et vous présenter munis des pièces au service Etat Civil afin de fixer la date et l'heure de la cérémonie.

Liste des documents à fournir (apporter les originaux)

- L'acte de naissance de l'enfant,
- > Un justificatif de domicile
- Un justificatif d'identité du père et de la mère (carte d'identité, passeport, carte de séjour, etc...)
- Une copie du justificatif d'identité du parrain et de la marraine (carte d'identité, passeport, carte de séjour, etc...)
- > Remplir le questionnaire joint

Les pièces sont à fournir au plus tard un mois avant la célébration

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le Service Etat Civil au 04 71 66 36 40

	Ne pas remplir, cadre réservé à l'administration
	Date du baptême : Heure :
Enfant	
NOM :	
Prénoms :	
Date et lieu de naissance :	
<u>Père</u>	
NOM :	
Prénoms :	
Date et lieu de n	aissance :
Adresse:	
Téléphone :	
<u>Mère</u>	
NOM :	
Prénoms :	
	aissance :
Téléphone :	
·	
Parrain	
NOM :	
Date et lieu de n	aissance :
Adresse :	
Téléphone :	
<u>Marraine</u>	
NOM:	
	aissance :
	uissunce .
.c.cpi.onc	